

## Projet d'implantation d'une usine de traitement de la brasque usée à Saguenay, arrondissement de Jonquière

Dossier : 6211-19-014

### Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 28 octobre au 12 décembre 2003

La période d'information et de consultation publiques concernant le projet d'implantation d'une usine de traitement de la brasque usée à Saguenay, arrondissement de Jonquière, par le Groupe Alcan Métal primaire a pris fin le 12 décembre 2003. Conformément au mandat qui lui a été confié le 15 octobre 2003 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 28 octobre au 12 décembre 2003, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

---

---



## Le projet

### Justification et description

Le promoteur, Alcan Groupe Métal primaire, propose de construire une usine de traitement de la brasque usée à Jonquière. La brasque usée, qui est considérée comme une matière résiduelle dangereuse, constitue le revêtement protecteur des cuves d'électrolyse utilisées pour la production de l'aluminium. L'usine serait située à l'intérieur du Complexe industriel de Jonquière, à l'emplacement actuel du bâtiment 311, sur un site d'une superficie totale de 8 235 m<sup>2</sup>. Elle aurait une capacité annuelle maximale de 80 000 tonnes de brasque usée et serait approvisionnée par les six alumineries d'Alcan au Québec, de ses inventaires de brasque entreposée à Jonquière, d'autres alumineries du Québec ainsi que d'usines d'Alcan hors Québec. Le traitement de la brasque usée se ferait à partir d'un procédé hydrométallurgique qui permet de la transformer en produits pouvant éventuellement être utilisés comme matière première dans différentes industries. La brasque usée serait transportée dans des conteneurs par train ou par camion, jusqu'à la future usine.

Le projet comprend également un site d'entreposage du résidu (solide composé de carbones et d'inertes) résultant du traitement de la brasque usée. Ce sous-produit pourrait être éventuellement valorisé, sinon l'aire d'entreposage se transformerait en site d'enfouissement. Le site d'entreposage, aménagé à proximité de l'entrepôt actuel de la brasque usée, aurait une capacité d'entreposage pour une période de 5 ans, à raison de 65 000 tonnes de carbones et d'inertes par année. Ces derniers y seraient acheminés de façon intensive, deux fois par année, à l'automne et au printemps.

Le promoteur prévoit débiter les travaux de construction de l'usine dès l'obtention des autorisations gouvernementales. Ces travaux s'échelonnent sur une période d'environ 24 mois. Le coût du projet est estimé à 150 millions de dollars.

*(Extrait du communiqué émis le 28 octobre 2003)*

### Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies lors de la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de conversations téléphoniques ou à la lecture de correspondances, de messages électroniques adressés au BAPE ou des registres déposés dans les centres de consultation.

Outre des questions relatives à la procédure, aucune préoccupation n'a été adressée au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

## Les activités d'information et de communication

### Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet sont déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Bibliothèque municipale de Jonquière, succursale Arvida	2850, Place Davis
Bibliothèque publique de Chicoutimi	155, rue Racine Est

### Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

### La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
28 octobre 2003	Le Quotidien	
28 octobre 2003	Le Soleil	
28 octobre 2003	La Presse	
2 novembre 2003		Le Réveil
9 novembre 2003		Le Réveil

### Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
28 octobre 2003 Annonce de la période d'information et de consultation publiques	Les quotidiens, hebdos et médias électroniques des Laurentides, Lanaudière, Laval, Montréal et la Montérégie ainsi que les hebdos régionaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean	168	Site gouvernemental et site du BAPE

## **Les relations de presse**

La responsable du dossier a eu des échanges téléphoniques avec quelques journalistes de la presse électronique de la région concernée. Ces échanges avaient pour but de mieux faire connaître l'étape à laquelle se trouvait le projet.

## **La revue de presse**

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation publiques. Des articles traitant du projet et de la période d'information ont été publiés dans *Le Quotidien*, *Le Soleil* et *The Gazette* ainsi que dans les hebdomadaires régionaux tels que *La Pige*. Plusieurs médias électroniques de la région ont également traité du sujet.

Québec, le 16 décembre 2003

Rosemary Al-Hayek, conseillère en communication, chargée de dossier